



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance en ajournement du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 3 avril 2018 à 19h00 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Karine Roussel, Madame Claudette Rousse, Madame Marie-Lise-Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absentes : Madame Claudine Roussel et Madame Line Boulianne

Ouverture de la séance à 18h30 heures

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire trésorière, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

4.1 Demande de commandite pour le forum de la chasse à la sauvagine

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

17.2 Engagement des préposés à l'entretien des parcs et espaces verts

17.5 Autorisation de réparation/ Pompe station de pompage 2

17.6 Autorisation de paiement/ Spectacle Jordane & Folk Expression

17.7 Programme 2018/ Entretien des pelouses – SOLUVERT

17.8 Remboursement de taxes à un contribuable

17.9 Autorisation de paiement/ Registre des propriétaires et exploitants des véhicules lourds

12.10 Autorisation d'achat/ Lumières au DEL

12.11 Demande de soutien financier au ministère de la Sécurité publique/ rue Labrie

12.12 Demande de soutien financier/ Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020

12.13 Autorisation prolongation période de probation/ Responsable du volet récréatif et communautaire

12.14 Engagement de l'agent de développement au sein de la municipalité des Escoumins

12.15 Demande d'autorisation/ Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV et annulation de la résolution # 18-01-007



No de résolution
ou annotation

- Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
- 12.16 Demande d'aide financière/ Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC)
 - 12.17 Demande d'autorisation/ Acquisition de conteneurs à chargement avant pour les chemins et rues privés
 - 12.18 Dépôt/ Travaux rue des Anémones
 - 12.19 Dépôt/ Invitation remise de médailles et certificats pompiers 1 – Ville de Forestville
 - 12.20 Dépôt/ Divulgence des transferts d'immeubles non-inscrits au Registre des réseaux de services publics et des immeubles situés en territoire non cadastré
 - 12.21 Dépôt/ Plan triennal de répartition de destination des immeubles – Commission scolaire de l'Estuaire

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 18-04-090

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 18-04-091

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE FORUM DE LA CHASSE À LA SAUVAGINE

L'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord organisera un forum de la chasse à la sauvagine au mois de novembre 2018 ayant pour objectif d'augmenter le nombre de chasseurs à la sauvagine dans la région, d'assurer que cette activité soit faite de façon durable et de protéger et mettre en valeur les milieux humides de la Haute-Côte-Nord;

ATTENDU QUE l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord estime que la mise en valeur des bénéfices pouvant être tirés des milieux humides en faisant la promotion de la chasse à la sauvagine permettra de sensibiliser les utilisateurs à l'importance de ces milieux et ultimement, ils espèrent qu'ils désireront protéger ces milieux pour pérenniser leurs activités de chasse;

ATTENDU QUE l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord sollicite la municipalité de Les Escoumins pour commanditer le prêt de la salle multifonctionnelle pour la tenue de cet événement;

ATTENDU QU'il leur ferait plaisir de mentionner notre implication et d'afficher notre logo lors de l'événement;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la location de la salle multifonctionnelle selon notre politique de prix en vigueur à l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord pour le forum de la chasse à la sauvagine qui aura lieu au mois de novembre 2018;

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 100 \$ (cent dollars) à l'Organisme des bassins versants de La Haute-Côte-Nord pour la tenue de ce forum.

N° 18-04-092

ENGAGEMENT DES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'engagement des préposés à l'entretien des parcs et espaces verts de la Municipalité, et ce, pour la période débutant aux environs du 30 avril 2018 (dépendamment des conditions climatiques) et se terminant le ou vers le 15 octobre 2018;

QUE le salaire et les avantages sociaux des préposés soient établis selon les conditions définies à la convention collective de travail en vigueur.

N° 18-04-093

AUTORISATION DE RÉPARATION/ POMPE STATION DE POMPAGE 2

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire changer le câble qui alimente la pompe pour la station de pompage 2;

ATTENDU la soumission de l'entreprise Pompe Saguenay au montant de de 3 005.39 \$ (trois mille cinq dollars et trente-neuf cents) plus les taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la réparation de la pompe de la station de pompage 2 par l'entreprise Pompe Saguenay au montant de 3 005.39 \$ (trois mille cinq dollars et trente-neuf cents) plus les taxes applicables.

N° 18-04-094

AUTORISATION DE PAIEMENT/ SPECTACLE JORDANE & FOLK EXPRESSION

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a retenu les services de Jordane & Folk Expression aux fins d'une prestation dans le cadre d'un spectacle à la salle multifonctionnelle le samedi 31 mars 2018;

ATTENDU QUE le prix convenu a été établi au partage de 50-50 des revenus entre Jodane & Folk Expression et la municipalité des Escoumins;

ATTENDU QUE le montant dû est payable avant le vendredi 6 avril prochain en chèque au nom de **L'APPEL DU LARGE**;

ATTENDU QUE la municipalité doit également procéder au paiement du préposé à la sonorisation, Monsieur Nicolas Gagnon, au montant de 325 \$ (trois cent vingt-cinq dollars);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement au partage de 50-50 des revenus à Jordane & Folk expression;

QUE le Conseil autorise le paiement du préposé à la sonorisation, Monsieur Nicolas Gagnon, au montant de 325 \$ (trois cent vingt-cinq dollars).

N° 18-04-095

PROGRAMME 2018/ ENTRETIEN DES PELOUSES – SOLUVERT

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'approuver les programmes d'entretien des pelouses pour l'année 2018 par l'entreprise SOLUVERT;

ATTENDU QUE le programme d'entretien au Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher est au montant de 351.90 \$ (trois cent cinquante et un dollars et quatre-vingt-dix cents) taxes incluses;

ATTENDU QUE le programme d'entretien pour la promenade et l'hôtel de ville est au montant de 779.70 \$ (sept cent soixante-dix-neuf dollars et soixante-dix cents) taxes incluses;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise les programmes d'entretien des pelouses pour l'année 2018 par l'entreprise SOLUVERT selon les tarifs mentionnés ci-haut.

N° 18-04-096

REMBOURSEMENT DE TAXES À UN CONTRIBUABLE (SOCIÉTÉ 9281-1553 QUÉBEC INC.)

ATTENDU QUE la compagnie 9281-1553 Québec inc. demande un remboursement de taxes pour un montant de 1 056.84 \$ (mille cinquante-six dollars et quatre-vingt-quatre cents);

ATTENDU QUE cette compagnie détient un terrain dans notre municipalité;

ATTENDU QUE la compagnie a reçu le compte de taxes de 2018 ainsi que deux crédits pour les années 2016 et 2017 suite à la démolition d'un bâtiment;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à procéder à la correction et au remboursement de taxes au montant de 1 056.84 \$ (mille cinquante-six dollars et quatre-vingt-quatre cents).

N° 18-04-097

AUTORISATION DE PAIEMENT/ REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DES VÉHICULES LOURDS

ATTENDU QUE la municipalité vient de recevoir la mise à jour pour les propriétaires et exploitants de véhicules lourds;

ATTENDU QUE nous devons effectuer le paiement avant le 26 avril prochain et que la réunion est le lundi 16 avril prochain;



No de résolution
ou annotation

N° 18-04-098

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
ATTENDU QUE Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics demande l'autorisation de paiement de 140 \$ (cent quarante dollars) afin que l'on puisse retourner la mise à jour avant le 26 avril 2018;

ATTENDU QUE si le paiement n'est pas effectué, nous ne serons plus autorisés à circuler avec nos trois véhicules sur la route;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement de 140 \$ (cent quarante dollars) à la Commission des transports Québec afin de leur retourner la mise à jour avant le 26 avril prochain.

AUTORISATION D'ACHAT/ LUMIÈRES AU DEL

ATTENDU QUE nous devons procéder, encore cette année, à l'achat de lumières de rues au DEL;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'achat de 50 (cinquante) lumières au DEL à l'entreprise LUMEN au montant de 8 704.50 \$ (huit mille sept cent quatre dollars et cinquante cents) plus les taxes applicables;

QUE les crédits requis soient prélevés à même le fonds de roulement pour une période de 5 (cinq) ans.

N° 18-04-099

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE/ RUE LABRIE

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins s'apprête à exécuter des travaux de réfection dans la rue Labrie tels que le réseau d'aqueduc, le réseau d'égout ainsi que le réseau pluvial dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

ATTENDU QUE diverses options se présentaient à la municipalité des Escoumins afin de réaliser ces travaux;

ATTENDU QUE suite à la conférence téléphonique du 21 mars dernier à laquelle étaient présents des représentants de la municipalité des Escoumins, le ministère de la Sécurité publique, la firme d'experts-conseils AXOR et de la MRC de La Haute-Côte-Nord, l'option de ramener la rue Labrie vers l'intérieur du village s'avérait la solution à privilégier;

ATTENDU QUE l'érosion se retrouve désormais à l'intérieur de l'emprise municipale suite à plusieurs événements de tempête;

ATTENDU QUE ces travaux viseront à éloigner les infrastructures de la ligne de côte de façon à diminuer les risques potentiels et ainsi protéger les investissements de la municipalité des Escoumins;

ATTENDU QU'advenant le cas où la municipalité ne procède pas au déplacement imminent des conduites de la rue Labrie, les prochains événements de tempête les mettront en péril;

ATTENDU QUE pour éloigner la rue Labrie de la ligne de côte, la municipalité se doit d'acquérir une partie du terrain dont elle n'est pas



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
propriétaire et procéder par la suite, à l'enlèvement d'une partie d'un
bâtiment accessoire (garage) de ce terrain;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la municipalité des Escoumins à soumettre une
demande financière au ministère de la Sécurité publique afin de réaliser
les travaux d'éloignement des infrastructures de la ligne de côte en vue
de protéger les acquis de la municipalité des Escoumins.

N° 18-04-100

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER/ CADRE POUR LA
PRÉVENTION DE SINISTRES 2013-2020**

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite présenter une
demande de soutien financier dans le cadre pour la prévention de
sinistres 2013-2020;

ATTENDU QUE cette demande vise à procéder au rechargement de
sable sur la plage de la Pointe-à-la-Croix;

ATTENDU QUE cette technique souple de restauration des berges
s'appuie sur le principe de la dynamique naturelle des écosystèmes
côtiers pour atténuer les effets de l'érosion littorale et diminuer les
dégâts liés à la submersion marine;

ATTENDU QUE si la municipalité ne procède pas au rechargement en
sable de la Pointe-à-la-Croix, les berges, la plage ainsi que les
infrastructures adjacentes seront de plus en plus menacées lors
d'événements de tempête;

ATTENDU QU'une étude faite par la firme Roche Groupe-Conseil avait
également révélé que le rechargement de sable s'avérerait une solution
efficace, durable, écologique, peu coûteuse et accessible aux
communautés côtières;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins avait fait parvenir une
copie de cette étude au ministère de la Sécurité publique;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la municipalité des Escoumins, à soumettre une
demande d'aide financière dans le cadre pour la prévention de sinistres
2013-2020;

QUE le Conseil nomme Madame Andrée Lessard, directrice générale,
responsable du dossier au sein de la municipalité des Escoumins.

N° 18-04-101

**AUTORISATION PROLONGATION PÉRIODE DE PROBATION/
EMPLOYÉ # 7349**

ATTENDU que le Conseil a retenu les services de l'employé # 7349
comme étant responsable du volet récréatif et communautaire à la
municipalité des Escoumins le 18 septembre 2017;

ATTENDU la fin de la période de probation au 18 mars 2018;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
ATTENDU Qu'il y a lieu de prolonger cette probation pour une période de 3
mois;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la période de probation de l'employé # 7349 soit prolongée jusqu'au 3
juillet 2018.

N° 18-04-102

**ENGAGEMENT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT AU SEIN DE LA
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

ATTENDU QUE l'agent de développement a terminé sa période de probation
le 25 mars 2018;

ATTENDU QU'il est important de pouvoir bénéficier d'un agent de
développement au sein de notre municipalité;

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Andrée Lessard, est satisfaite
des services de l'agent de développement municipal;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la signature du contrat de l'employé # 1332 à titre
d'agent de développement de la municipalité des Escoumins pour une période
de 5 (cinq) ans;

QUE soient autorisés Madame Andrée Lessard, directrice générale et Monsieur
André Desrosiers, maire, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat
d'emploi de l'employé # 1332;

QUE le contrat d'emploi de l'employé # 1332 soit à effet rétroactif à partir de
sa date d'embauche, soit le 25 septembre 2017;

QUE le Conseil autorise l'employé # 1332, à adhérer aux assurances
collectives et au régime de retraite simplifié de la municipalité des Escoumins
jusqu'à la fin de son contrat.

N° 18-04-103

**DEMANDE D'AUTORISATION/ PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE 1V ET
ANNULATION DE LA RÉSOLUTION # 18-01-007**

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la municipalité des Escoumins autorise la présentation du
projet du Centre Charles-Édouard-Boucher au ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux
installations sportives et récréatives – Phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité des Escoumins à payer sa
part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation
continue de ce dernier;

QUE la municipalité des Escoumins désigne Madame Andrée Lessard,
directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer
en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

QUE soit abrogé la résolution # 18-01-007 ayant pour titre « demande
d'autorisation/ Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
– Phase IV ».



Envoi d'une lettre explicative

No de résolution ou annotation
N° 18-04-104

Envoi d'une lettre de confirmation

**** DÉPÔT**

**** DÉPÔT**

**** DÉPÔT**

N° 18-04-105

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ COOPÉRATIVES D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (CIEC)

DEMANDE D'AUTORISATION/ ACQUISITION DE CONTENEURS À CHARGEMENT AVANT POUR LES CHEMINS ET RUES PRIVÉS

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a effectué un virage important visant plusieurs aspects de la gestion des matières résiduelles incluant la modification du type de camion de collecte et de conteneurs utilisés;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite faire l'acquisition de conteneurs à chargement avant pour les chemins et rues privés;

ATTENDU QUE ces bacs seront facturés aux propriétaires des chemins et rues privées au montant de 88 \$ (quatre-vingt-huit dollars) échelonné sur une période de 3 (trois) ans;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins se chargera de réparer les conteneurs à chargement avant pour les chemins et rues privés en cas de bris;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la facturation sur les comptes de taxes de 2018, 2019 et 2020 au montant de 88 \$ (quatre-vingt-huit dollars) par année pour chaque propriétaire demeurant dans les chemins et rues privés.

DÉPÔT/ RUE DES ANÉMONES

INVITATION REMISE DE MÉDAILLES ET CERTIFICATS POMPERS 1 – VILLE DE FORESTVILLE

DIVULGATION DES TRANSFERTS D'IMMEUBLES NON-INSCRITS AU REGISTRE DES RÉSEAUX DE SERVICES PUBLICS ET DES IMMEUBLES SITUÉS EN TERRITOIRE NON CADASTRÉ

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION DE DESTINATION DES IMMEUBLES – COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 19h55 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **0**



**André Desrosiers,
Maire**



**Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.